

Mise en œuvre de mécanismes de gestion de la liquidité : plafonnement des rachats et swing pricing

Nous vous informons que Société Générale Gestion a décidé, qu'à compter du 4 décembre 2023, sera mis en œuvre, sur le FCP (Fonds Commun de Placement) SG ACTIONS ETATS-UNIS* (part (C) FR0010540906 ; part R(C) FR0013372109), deux mécanismes de gestion de la liquidité : le plafonnement des rachats (connu sous le nom de « Gates¹») et le mécanisme anti-dilution² (connu sous le nom de « Swing Pricing¹»).

Plafonnement des rachats « Gates »

Ce mécanisme permet d'étaler temporairement les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives (VL), dès lors qu'elles excèdent un certain niveau objectivement préétabli.

La mise en place de ce mécanisme garantit la gestion du risque de liquidité dans l'intérêt exclusif des porteurs/actionnaires ; ainsi qu'un traitement égalitaire des ordres passés par les porteurs/actionnaires concernés.

Le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil indiqué en pourcentage de l'actif net et tel que mentionné dans le prospectus de l'OPC est atteint. Ce seuil est déterminé par la société de gestion notamment au regard de la fréquence de la valeur liquidative.

Lorsque les demandes de rachat excèdent ce seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut cependant décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués.

Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation et ne pourront pas faire l'objet de révocation de la part des porteurs ou actionnaires.

La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois pour un OPC dont la périodicité de valorisation est quotidienne (soit un temps de plafonnement maximal estimé de 1 mois).

Swing Pricing

Ce mécanisme consiste à ajuster la VL à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats afin de protéger les porteurs/actionnaires présents dans l'OPC de l'effet de dilution² généré par les coûts de réaménagement des portefeuilles. Ces coûts, qui étaient jusqu'alors supportés par l'OPC, seront désormais, en cas de mouvements de souscriptions/rachats significatifs,

* Depuis le 4/12/2023 la nouvelle dénomination du fonds ETOILE ACTIONS US est SG ACTIONS ETATS-UNIS.

¹ Réglementation relative aux modalités d'introduction des mécanismes gestion de la liquidité (DOC-2017-05)

² La dilution correspond à l'ensemble des coûts de réaménagement induits par l'achat/vente de titres : frais de transactions, fourchette entre les prix à l'achat et les prix à la vente sur les marchés de ces titres et taxe

principalement supportés par les investisseurs à l'origine des mouvements. Ce mécanisme a pour résultat de calculer une VL ajustée qui constituera la seule VL de l'OPC qui sera communiquée.

La Société de Gestion a choisi de déployer ce mécanisme avec seuil de déclenchement, c'est-à-dire qu'il sera appliqué sur la VL, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint ou dépassé un seuil prédéfini.

Les autres caractéristiques De l'OPC demeurent inchangées.

Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part, et n'ont aucun impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque de votre support de placement.

Ces modifications ne nécessitent pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document d'Informations Clés (« DIC») est disponible sur le site internet <http://www.societegeneralegestion.fr>

Le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Société Générale Gestion – 91-93 boulevard Pasteur – CS 21564 – 75730 Paris Cedex 15 ou par mail à serviceclients.s2g@sggestion.fr.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Société Générale Gestion
Adresse Postale
91-93, boulevard Pasteur
CS 21 564
75730 Paris cedex 15

Tél.: 01 76 37 80 00
www.societegeneralegestion.fr

Société Anonyme
au capital de 567 034 094 €
Siège social
91-93, boulevard Pasteur 75015
Paris
491 910 691 R.C.S. Paris